



Communiqué de presse Suisseporcs du 13 mars 2020

Une prime label équitable!

Le maintien du label et l'amélioration du bien-être animal occupent une place importante dans la détention porcine CH. Surpris, les détenteurs de porcs IP-Suisse et Coop Naturafarm ont dû prendre connaissance le 28 février 2020 de la nouvelle réglementation sur les labels à compter du 1.1.2021. Les détenteurs de porcs labellisés concernés, en tant qu'élément central de la chaîne de valeur, n'ont malheureusement pas été associés aux processus et aux décisions concernant les exigences et les compensations des programmes. Cette situation est très décevante pour eux.

Des exigences relatives au label et des améliorations en commun sont les bienvenues mais les prestations requises doivent également être rémunérées de manière juste et équitable. Suisseporcs a pour mission de coordonner et de représenter les intérêts légitimes des producteurs. Les exigences relatives aux programmes de bien-être animal entraînent des investissements supplémentaires substantiels dans les exploitations et signifient également une augmentation significative de la gestion et des soins quotidiens des porcs. Dans le même temps, Coop et Migros pourront réduire massivement leurs coûts de dépréciation du passé se chiffrant en millions grâce à l'approvisionnement uniforme futur via IP Suisse. Le commerce de détail partage la responsabilité et peut promouvoir le bien-être des animaux et récompenser équitablement les prestations des détenteurs de porcs. Cela est confirmé par l'étude récemment publiée par la Protection suisse des animaux "Le bien-être animal a son prix".

Nous demandons à Migros et Coop ainsi qu'aux autres commerces de détail de garantir des conditions équitables pour la viande labellisée et de répondre ainsi à la demande de leurs clients d'avoir face à eux des partenaires commerciaux responsables. Le bien-être animal est souhaité par la société mais il a aussi un prix et le détenteur de l'animal doit recevoir en retour une part équitable du prix à la consommation ! Suisseporcs exige une renégociation de la future prime label.

Informations complémentaires:

Meinrad Pfister, président Suisseporcs, téléphone portable 079 916 00 41

Urs Haslebacher, vice-président Suisseporcs, téléphone portable 079 651 47 15